

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 MARS 2017

Etaient Présents, 57 titulaires, 4 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Jacques NAYA, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, André LABARTHE, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Jean GASTOU	à	Henri BELLEGARDE
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Maylis DEL PIANTA
	David CORBIN	à	Daniel LACRAMPE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD
	Christophe GUERY	à	Dominique FOIX

REÇU

le 13 AVR. 2017

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

**SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE**

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Jean CAMSUZOU (excusé), Rosine CARDON, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé)

RAPPORT N° 170330-18-FIN-

BUDGET ANNEXE DU SERVICE CULTUREL - COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Mme JAUBERT-BATAILLE expose :

Le Compte Administratif de l'exercice 2016 du Service Culturel est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultat</u>
Section Investissement	25 721.31	44 263.51	18 542.20
Section Fonctionnement	817 097.19	836 955.89	19 858.70
<u>TOTAL</u>	842 818.50	881 219.40	38 400.90

Le résultat de clôture, c'est-à-dire après intégration des résultats antérieurs, est le suivant :

	<u>Résultat 2015</u>	<u>Exercice 2016</u>	<u>Résultat clôture</u>
Section Investissement	- 1 544.76	18 542.20	16 997.44
Section Fonctionnement	43 569.94	19 858.70	63 428.64

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité. Le Président ne participant pas au vote.

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2016 du Service Culturel qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques.

- **APPROUVE** le Compte de Gestion.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 mars 2017

REÇU

Suivent les signatures

le 13 AVR. 2017

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE

Le Président

Affiché le 13/04/17



Daniel LACRAMPE